



La Feuille Verte

Numéro 26
JANVIER 2015

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU
Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX
Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures
(sauf jours fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : aaff@sfr.fr

I - LES AFF ET LA FORÊT

Réunion du COPIL « Fontainebleau, forêt d'Exception »

Le comité de pilotage : « Fontainebleau, forêt d'Exception » s'est réuni, le 7 novembre, à l'Ermitage de Franchard sous la présidence de Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau. À l'occasion de cette réunion, l'ONF a apporté un certain nombre d'informations intéressantes.

Le point a été fait sur la préparation du nouveau plan d'aménagement. L'exploitation en 2014 n'a atteint que la moitié, environ, de l'accroissement biologique (26 000 m³ pour 62 500 m³ estimés). L'état d'assiette pour 2015 a été distribué. Il fait apparaître, cette année, une novation expérimentale : en effet, une exploitation dans les chaos rocheux est prévue, avec une finalité paysagère, qui soit financièrement neutre. Ce type d'exploitation pose des problèmes particuliers, notamment au niveau du débardage qui doit se faire en partie à cheval. Il sera développé des trames vertes entre les différentes réserves biologiques intégrales. Le coût des opérations de propreté en forêt de Fontainebleau représente, chaque année, une somme très importante (200 000 €). Le ramassage des dépôts de gravats en forêt représente, environ, le tiers de cette somme. Pour lutter contre la progression des détritiques et des gravats en forêt, l'ONF conjugue actions pédagogiques (pilotage de la Semaine du développement durable) et dissuasion (actions de police concertées avec les services du procureur de la République). Les premiers résultats des relevés faits au titre de l'Observatoire de la fréquentation, auquel participent les AFF, ont été donnés (voir ci-après). Le point a été fait sur la mise en place d'une application pour les téléphones portables : l'expérience est positive et le contenu en sera enrichi. Le maire de Fontainebleau a informé les participants de son souhait de voir la forêt de Fontainebleau être inscrite, après le château, à la liste des sites inscrits par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité.

Pour leur part, les Aff, après avoir félicité le directeur interdépartemental de l'Onf pour l'importance et la qualité des informations fournies, ont souligné plusieurs points : la prise en compte des changements climatiques dans la préparation du plan d'aménagement ; la nécessité de préserver la qualité des paysages à laquelle le public est très attaché et d'assurer une gestion exemplaire des paysages les plus sensibles ; l'intérêt à disposer d'un bilan de l'expérience des RBI ; la volonté de bien faire respecter les règles de bon usage de la forêt et de veiller à l'interdiction des activités parasites, telles que la pratique de la moto ou du quad en forêt, les *rave party*, les jeux violents comme le *paint ball*. Les AFF ont évoqué leur action et participation à différentes opérations menées par l'ONF : propreté via notamment l'Observatoire de la forêt, l'Observatoire de la fréquentation, application « Smartphone », etc. Ils ont également insisté sur leur vigilance quant au respect du statut de « forêt de Protection », et ont rappelé leur souci d'être pleinement informés des ajustements au périmètre envisagés qui devraient être examinés à une prochaine réunion du comité des usagers, présidé par le préfet.

Un « Carnet de mission » sur la restauration du sentier n° 2

Le sentier Bleu n° 2 est l'un des sentiers historiques créés par Denecourt. À l'origine, c'était une simple promenade menant au point de vue de la Route-de-la-Reine-Amélie (1849), mais le chemin a pris de l'importance avec la construction du fort de l'Empereur – aujourd'hui Tour Denecourt – ; en

1853 : devenu le sentier Denecourt-Colinet n° 2, il est connu sous le nom de sentier des Fontaines, à cause des quatre pseudo-fontaines édifiées au cours du temps sur son parcours : Désirée (1837), Dorly (1852), Isabelle (1866), Touring Club (1901). Ce sentier paysager, tracé sur le flanc de la pente avec des marches et des murets de soutien est très représentatif de l'œuvre du Sylvain Denecourt.

En butte à de graves problèmes d'érosion, ce sentier a été restauré par l'ONF, avec le concours de l'architecte-paysagiste Alain Freytet, dans le cadre de son label Fontainebleau, forêt d'Exception (FODEX) et de plusieurs bénévoles de l'Association. Les travaux sur ce sentier emblématique, balisé par les Aff depuis les années cinquante, méritaient bien un livre. C'est chose faite, depuis la publication d'un ouvrage, édité par l'ONF, dans la cadre de la collection des « Carnets de mission » (éditions Doublevéré Récup).

Jean-Claude Chalons (ONF), Alain Freytet, Frédéric Gasnier (AFF), « Carnet de mission », *Restauration du sentier bleu n° 2 en forêt de Fontainebleau*, 2014 (en vente auprès des AFF et chez les libraires, au prix de 16 €).

Application « Smartphone »

Une réunion s'est tenue à l'ONF, le 12 décembre, pour définir les modalités d'intégration de plusieurs éléments fournis par les Aff. Ceux-ci ont fait trois propositions, acceptées dans leur principe : la description du sentier n° 2 ; un lien avec l'Observatoire de la forêt, une présentation de l'Association. S'agissant du premier point, il a été prévu de faire intervenir Denecourt qui guiderait et dialoguerait avec un promeneur et lui présenterait les principaux points d'intérêt du sentier : douze points ont été ainsi identifiés.

Les Cahiers des AFF sur les carrières de grès dans le massif de Fontainebleau

La commission Carriers & Carrières a achevé l'inventaire des sites des carrières et des abris de carriers. Il dispose d'une documentation importante sur l'histoire, les techniques d'exploitation des carrières et le transport des pavés de grès de même que sur la vie des carriers. Des documents d'ordre technique ont été transmis à l'ONF pour contribuer à la sauvegarde des sites inventoriés. Une synthèse de la documentation rassemblée va être élaborée et publiée. À cet effet un second numéro des *Cahiers des AFF* sera consacré à ce thème et devrait paraître en 2015.

L'Observatoire de la fréquentation

L'ONF a lancé, en avril 2014, une grande enquête sur la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau. Celle-ci s'appuie sur trois outils : une enquête de terrain (8 000 questionnaires), une enquête téléphonique et l'installation de compteurs. Des bénévoles des Amis de la forêt participent à l'enquête de terrain, en interrogeant les visiteurs sur la base d'un questionnaire très complet. Un premier bilan fait apparaître, d'ores et déjà, quelques conclusions intéressantes : 80 % du public rencontré est francilien (40 % seine-et-marnais), 17 % étranger. Le public étranger est composé essentiellement de grimpeurs qui viennent notamment de Belgique, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. 64 % des visiteurs sont des promeneurs ou des randonneurs, 30 % pratiquent l'escalade. 58 % des habitants de communes périphériques viennent au moins une fois par mois en forêt. Les parkings les plus fréquentés sont, dans l'ordre, le Bas-Bréau, Noisy-sur-École, Franchard. Cette enquête devrait être bouclée en septembre 2015 et présentée à l'automne de cette même année.

II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

Bilan de l'Observatoire de la forêt

L'Observatoire continue à être saisi à un rythme qui ne se ralentit pas de signalements qui alertent l'Association sur les nuisances qui apparaissent en forêt. Pour l'année 2014, 113 signalements ont été faits par des promeneurs, qu'il s'agisse de membres ou non de l'Association, soit une nette augmentation par rapport à 2013. La part des atteintes à la propreté de la forêt – détritrus disséminés, dépôts sauvages, marquages intempestifs – croît de façon préoccupante. Au total 86 cas ont été signalés, soit plus des trois quarts des signalements : il s'agit essentiellement de gravats, ferrailles, encombrants qui émanent, à l'évidence, moins de particuliers que de professionnels du bâtiment qui se débarrassent ainsi

gratuitement des déchets et déblais provenant de travaux effectués. En revanche, la situation sur les abords des routes et dans les parkings tend à s'améliorer grâce, en particulier, à l'efficacité du service de nettoyage de l'ONF. Ce résultat conduit à poursuivre, voire renforcer les actions de dissuasion. Plusieurs cas ont déjà fait l'objet de poursuites en 2014.

Bilan du groupe Arbres remarquables (GAR)

Le groupe « Arbres remarquables » poursuit son travail de recensement. Au total, le nombre d'arbres remarquables est estimé à 900, dont un peu plus de la moitié a été recensée lors des trois dernières années. Il a été décidé de supprimer la notion de « candidat » et selon son intérêt de classer ce dernier comme arbre remarquable ou de renoncer à son classement en fonction de son intérêt.

Les Promenades en 2015

Pour le premier semestre 2015, le programme a été finalisé et est disponible sur le site de l'Association. Au total, dix-sept promenades sont prévues, avec des thèmes variés et renouvelés. Leur fréquentation pendant l'année 2014 a été particulièrement élevée et a permis d'élargir le public à des non-membres qui, très souvent, adhèrent par la suite. Plusieurs de ces promenades sont réalisées en partenariat avec des associations ou organismes amis, notamment l'ARCIF, la Société des amis du château, centre d'Écotourisme de Franchard, Naturparif.

Voici le calendrier des prochaines promenades :

- 1^{er} février** : Sur les traces d'un B17 des États-Unis (T. Szubert) ;
- 15 février** : Sur le chemin des carrières (J. P. Melaye) ;
- 1^{er} mars** : Chasse au trésor (M. Louat, sur inscription) ;
- 14 mars** : Initiation à la photo numérique et à son informatique (G. Vallée, sur inscription) ;
- 22 mars** : Le sentier 11 et l'enfer de Dante (B. Dehelly) ;
- 29 mars** : Arbres insolites et autres surprises (B. Dorey-Madelon, sur inscription) ;
- 12 avril** : Le mariage du grès et du calcaire (D. Obert, O. Sokolsky, sur inscription) ;
- 25 avril** : Arbres remarquables (forêt de la Commanderie de Larchant) (R. L. Theurot).

La description des promenades de même que les lieux de rendez-vous peuvent être consultés sur notre site.

Disparition de deux amis de l'Association

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Pierre Bontemps et Louis-Pierre Blanc.

Pierre Bontemps était adhérent du Club alpin français depuis soixante-trois ans. Il fut cofondateur, puis longtemps président, de la commission de Protection de la montagne de cette Fédération. Très attaché à la forêt de Fontainebleau, à sa protection et aussi à la pratique de l'escalade pour tous sur « nos » blocs de grès, il fut, en 1967, l'un des membres fondateurs du CoSIRoc, dont il était membre d'honneur et dans lequel il œuvra jusqu'à ces toutes dernières années. Ses qualités l'amènèrent aussi à être président du comité départemental 77 de la Fédération française de la montagne et de l'escalade. Pierre va nous manquer pour ses connaissances juridiques mais aussi pour son calme et sa gentillesse qui ont réussi à apaiser bon nombre de conflits dans le milieu bleausard.

Louis-Pierre Blanc était l'un des plus anciens adhérents des AFF : il vient de mourir à l'âge de 92 ans. Né dans un milieu modeste, il intègre l'École polytechnique (X43). Doué d'une intelligence exceptionnelle, ce grand commis de l'État a eu une carrière vaste et variée. Conseiller de plusieurs présidents de la République française, officier de la Légion d'honneur, il laissera à la société civile le souvenir d'un homme compétent et chaleureux. Membre du Groupe universitaire de montagne et de ski dès sa fondation en 1948, sa passion pour la forêt de Fontainebleau a été un des piliers de sa vie. Il s'était installé à Fontainebleau puis à Bois-le-Roi après sa retraite en 1987. Il était un participant fidèle des promenades organisées par l'Association.

III – LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Célébration de Katherine Mansfield en forêt

Lors d'une cérémonie en hommage à Katherine Mansfield s'est tenue, le samedi 8 novembre 2014, au carrefour qui porte son nom, en présence d'une délégation néo-zélandaise et de représentants de l'ONF, des AFF et de la municipalité d'Avon, en la personne de la maire, Marie-Charlotte Nouhau. Après un rappel de la personnalité de l'écrivain et de son séjour à Avon, par Bernard Bosque, deux chênes rouges d'Amérique ainsi que deux alisiers ont été plantés. James Kember, ambassadeur de la Nouvelle-Zélande en France, Benjamin Beaussant, chef de l'agence interdépartementale de l'ONF, et Denis Bouchard, président des AFF, ont pris la parole afin de souligner les liens de Katherine Mansfield avec la nature et la forêt en particulier. L'assistance s'est ensuite rendue au rocher où les AFF ont apposé une plaque commémorative en l'honneur de la grande écrivaine néo-zélandaise.

Coopération avec une association amie : l'ASABEPI

L'ASABEPI (Association des arracheurs bénévoles de plantes invasives) a été créée en 2012 pour lutter contre deux fléaux botaniques en forêt de Fontainebleau : le cerisier tardif (*Prunus serotina*) et le phytolaque (*Phytolacca americana*). Ce dernier, importé des Amériques pour colorer certains vins, est toujours utilisé dans les jardins amateurs. Par les substances toxiques qu'il dégage, il inhibe toute flore indigène ainsi que la microfaune. Ses graines, véhiculées par les oiseaux, colonisent notre massif forestier où elles ont trouvé un biotope idéal pour s'épanouir.

Avec l'accord et le soutien de l'ONF, elle a pour objectifs de :

- Défendre la biodiversité en forêt de Fontainebleau et organiser la lutte contre ces plantes exotiques envahissantes.
- Associer les scientifiques à notre lutte grâce à leurs compétences.
- Travailler avec toutes institutions et associations afin de fédérer les savoirs et les actions.
- Poursuivre les chantiers d'arrachage.
- Dissuader les horticulteurs et les fleuristes de commercialiser des EEE.
- Sensibiliser la population au problème des espèces invasives.
- Faire interdire la culture, la diffusion de ces plantes.

Pour aider l'ASABEPI, vous pouvez adhérer à l'association, signaler la présence des plantes signalées, participer à des chantiers d'arrachage, parrainer une parcelle (hors RBI).

Contacts : courriel : phyto@netcourrier.com

Site : <http://phytolaque.wifeo.com>

Entretien avec le préfet de Seine-et-Marne

Les présidents des Amis de la forêt et des Amis du château ont été reçus ensemble par le nouveau préfet de Seine-et-Marne, M. Jean-Luc Marx. Le rendez-vous pour cette visite de courtoisie avait été sollicité conjointement pour bien marquer les liens étroits qui existent entre les deux associations.

Le rôle et les activités des deux associations ont été présentés à notre interlocuteur. Celui-ci a marqué sa sympathie et son intérêt à leur égard. S'agissant de la forêt, le préfet s'est enquis de l'évolution du projet de parc national. Il lui a été exposé les raisons qui avaient conduit les AFF à s'opposer à ce projet dont l'utilité, l'opportunité voire la faisabilité étaient contestables. Celui-ci ne semblait d'ailleurs plus d'actualité compte tenu notamment de l'opposition de la quasi-totalité des représentants des « usagers » de la forêt et des contraintes financières de l'État. L'Association a souligné son souhait de voir le comité des usagers se réunir à brève échéance. Celui-ci devrait avoir à son ordre du jour plusieurs sujets sensibles, notamment l'examen des demandes d'ajustement du périmètre de la forêt de Protection. Sur ce point, il a été rappelé l'attachement des AFF au statut de forêt de Protection, à la création duquel ils avaient largement œuvré, et leur vigilance à l'égard de demandes d'ajustements qui ne seraient pas justifiées par la protection directe ou indirecte du massif forestier et qui ne seraient pas compensées. Enfin, l'action des AFF en faveur de la promotion de la « conduite apaisée » a été rappelée. Celle-ci avait permis une amélioration de la sécurité routière dans le massif forestier grâce à l'action d'abord de l'État et maintenant du conseil général. Le souhait a été émis que le préfet puisse

appuyer leur demande de limitation de la vitesse à 70 km/h sur le réseau des routes secondaires qui traversent la forêt. À la fin de la rencontre, une invitation a été faite à M. Jean-Luc Marx de participer à l'assemblée générale de l'Association. Un accord de principe a été donné.

Le 55^e anniversaire du jumelage Constance-Fontainebleau

La municipalité de Fontainebleau et le comité de Jumelage – ARCI – s'emploient à organiser les festivités qui auront lieu, à la Pentecôte 2015, pour le 55^e anniversaire du jumelage Constance-Fontainebleau. À cette occasion, les villes jumelées avec Fontainebleau – Constance, Richmond et Lodi – viendront toutes à Fontainebleau. De nombreuses manifestations seront proposées par une vingtaine d'associations locales. Le vendredi 22 mai sera consacré à des événements festifs (concerts, collation médiévale...), le samedi 23, aux cérémonies officielles (avec deux expositions ainsi que de la musique) et le dimanche 24, aux manifestations sportives et sylvestres... Ce dimanche, les AFF guideront une promenade quadrilingue, tandis que le Club alpin du Pays de Fontainebleau proposera diverses randonnées (tout public, sportive, escalade, escalade bloc). À 12 h 30, nous nous retrouverons tous pour un repas tiré du sac.

Contacts avec les maires

Au cours des derniers mois, le président a rencontré plusieurs maires des communes périphériques à la forêt, de même que les maires de Melun et de Vaux-le-Pénil. Après avoir présenté le rôle et les activités de l'Association, il a évoqué avec eux les modalités d'une coopération qui peut prendre des formes très variées : conférence sur la forêt de Fontainebleau, exposition, animation pour les jeunes, participation au forum des Associations, articles dans *la Voix de la Forêt*, promenade en partenariat, etc. Ses interlocuteurs ont réagi positivement à ces propositions dont certaines devraient se concrétiser en 2015.

Un film intitulé « Forêts royales : Rambouillet et Fontainebleau »
sera diffusé sur France 3 Paris-Île-de-France, le 7 février, à 15 h 20,
et sur France 3 Centre (Orléans, Bourges, Tours, Chartres...), le 21 mars, à 15 h 20.
On y voit une promenade guidée des AFF avec les Amis du château,
le 30 juin 2014, sur le sentier Bleu n° 2.

**CEPENDANT, NOUS REGRETTONS QUE LA SÉQUENCE SUR LE BALISAGE
AIT ÉTÉ COUPÉE AU MONTAGE.**